

PUBLIÉ LE 11/09/2024

## Décision DG n° 2024-270 du 10/09/2024 - Nomination à l'ANSM (ROMAN Emilie)

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - NOMINATIONS ET DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

**Le directeur général par intérim de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,**

**VU** le code de la santé publique et notamment les articles L. 5311-1 et suivants et R. 5322-14 ;

**VU** la loi n° 2011-2012 du 29 décembre 2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé ;

**VU** le décret n° 2012-597 du 27 avril 2012 relatif à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

**VU** l'arrêté du 11 juin 2024 portant nomination par intérim du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé - Monsieur DE LA VOLPILIERE (Alexandre) ;

**VU** la décision DG n° 2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'Agence nationale du médicament et des produits de santé ;

**VU** la décision DG n° 2012-238 du 24 septembre 2012 modifiée portant nominations à l'Agence nationale du médicament et des produits de santé ;

### Décide

**Article 1<sup>er</sup>** : L'article 8 de la décision DG n° 2012-238 du 24 septembre 2012 susvisée est modifié comme suit :

Il est inséré un troisième alinéa ainsi rédigé :

« - Madame ROMAN (Emilie) est nommée directrice adjointe ; ».

**Article 2** : La présente décision, qui entre en vigueur le 1er octobre, sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 10/09/2024

Alexandre DE LA VOLPILIERE  
Directeur général par intérim

### ● En lien avec cette information

PUBLIÉ LE 11/09/2024

Décision DG n° 2024-271 du 10/09/2024 -  
Délégation de signature à l'ANSM

